



XXème TRAIL NAPOLEON

Dimanche 08 MAI 2022

REGLEMENT

➤ **1/L'épreuve:**

Le Corsica Run X'trem organise le dimanche 08 MAI 2022 le XXème Trail Napoléon.

Cette épreuve propose aux coureurs 4 distances en terrain varié: **un parcours de 11 KM (D+400) ,un de 25.5 km (D+1400) ,un de 43,2KM(D+1700) et nouveauté une distance de 66 km (D+3200).**

L'esprit solidaire faisant partie intégrante des caractéristiques de l'épreuve, une action, en faveur d'une association désignée ultérieurement, sera mise en place.

Le départ et l'arrivée se feront Place d'Austerlitz(Casone) à AJACCIO :

- à 5h30 pour le 66 KM GTN (Grand Trail Napoléon)
- à 7h30 pour le 45,2 KM (impérial trail)
- à 9H00 pour le 25.5KM (Trail Classique)
- à 9h25 pour le 11KM(Trail des Aiglons)

Barrières Horaires :

- Imperial Trail

Les limites horaires au passage de la Parata (23,3 km) ainsi qu'au ravitaillement du centre scientifique (29,5 km) pour le parcours de 43,2 km sont :

- ❖ 3h45 de course (soit 11h15).(Ce pointage s'effectue après avoir effectué le tour de la presqu'île.)pour le passage à la Parata.
- ❖ et 5h10 de course (soit 12h40) pour le retour au ravitaillement du centre scientifique

□ Grand Trail Napoléon

Les limites horaires au passage de Villanova (28 km*), la PARATA (45 km*) ainsi qu'au ravitaillement du centre scientifique (53km*) pour le parcours de 66 km sont :

- ❖ 6h de course (soit 11h30) à Villanova
- ❖ 10 h de course (soit 15h30) à la Parata
- ❖ 12h de course (soit 17h30) pour le passage au ravitaillement du centre scientifique.

(*kilométrage donné à titre indicatif, le parcours pouvant être sujet à modifications)

Ayant renoncé à l'utilisation de peinture, un balisage et une signalétique amovible écoresponsable sont présents sur le parcours.

Le nombre de participants est limité à :

- ✓ 200 pour le Grand Trail Napoléon
- ✓ 300 pour L'Imperial Trail
- ✓ 450 pour le Trail Classique
- ✓ 450 pour le Trail des Aiglons

➤ ***2/Conditions d'inscription:***

Pour pouvoir participer à une course du TRAIL NAPOLEON, vous devez impérativement fournir au moment du retrait du dossard:

- Un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition ou de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins de un an à la date de la compétition. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical.
- Ou une des licences ci-dessous
 - ❖ la licence FFA (plus précisément licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé running délivrée par la FFA, ou d'un «Pass' J'aime Courir» délivré par la FFA.
 - ❖ une licence sportive délivrée par une fédération uniquement agréée sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition.

EXEMPLES SI VOUS ETES LICENCIÉ:

- Si vous êtes licencié FFA: vous présentez votre licence ou sa copie au moment du retrait du dossard.
- Si vous êtes licencié UFOLEP: votre licence sera acceptée uniquement si il apparaît au dos «athlétisme en compétition» ou «course à pied en compétition» .
- Si vous êtes licencié FFCO ou FFTRI ou FFPM :vous devez présenter un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition ou de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins de un an à la date de la compétition
- Si vous êtes licencié football, natation, rugby, volley, cyclisme, judo ou tout autre sport : vous devez présenter un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition ou de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins de un an à la date de la compétition .

Les originaux de ces documents sont obligatoires lors du retrait des dossards.

L'année de naissance pour le Grand Trail Napoléon(66 km) et l'IMPERIAL TRAIL (43,2km) doit être de 2002 ou avant , de 2004 ou avant pour le TRAIL NAPOLEON CLASSIQUE(23.5KM) et de 2006 pour le TRAIL DES AIGLONS(11KM).

Pour les mineurs, une autorisation parentale sera nécessaire.

Le montant de l'inscription* est fixé à :

Course	Jusqu'au 31/03/2022	Jusqu'au 30/04/2022
Grand Trail Napoléon	60 €	70 €
Imperial Trail	40 €	50 €
Trail des Aiglons	20€	25 €
Trail Napoléon Classique	30€	40 €

* hors frais internet

Le chèque est à établir à l'ordre de Corsica Run Xtrem.

La clôture des inscriptions aura lieu dès que le quota de participants à chaque épreuve sera atteint ou le mardi 30 avril 2022 à 23h59. L'inscription n'est ni remboursable ni échangeable.

Attention aucune inscription le jour de la course!

Le retrait des dossards se fera le samedi 07 mai 2020 au Palais des Congrès ,
Quai L'herminier à Ajaccio de 10h à 20h

Mon inscription au trail Napoléon implique l'acceptation du règlement dont j'ai pris connaissance.

➤ **3/Equipement :**

- Grand Trail Napoléon 66 km

Il est obligatoire d'avoir avec soi

- une lampe frontale,
- une couverture de survie,
- une réserve en eau de 100cl minimum,
- une réserve énergétique de votre choix,
- un gobelet souple ou rigide
- un téléphone chargé avec en mémoire les numéros du pc course (0633965019/0607635093/0604184842).

- Autres courses

il est OBLIGATOIRE de partir avec un minimum de

- **50 cl d'eau ou de boisson énergétique dans le contenant de leur choix (Bidon rigide ou souple ,camel back etc...) pour le Trail Napoléon Classique et le trail des aiglons.**
- **100 cl d'eau ou de boisson énergétique dans le contenant de leur choix (Bidon rigide ou souple ,camel back etc...)) pour l'Imperial Trail**

De plus, dans un souci de diminuer l'impact écologique de l'épreuve, nous nous orientons vers la suppression des verres plastiques non réutilisables sur les ravitaillements et nous vous conseillons d'avoir le nécessaire obligatoire cité précédemment.

Pour l'IMPERIAL TRAIL, une barre énergétique ou équivalente est également nécessaire.

-Le port du dossard est obligatoire à l'avant, visible dans son intégralité et en permanence.

Toute personne en infraction avec ce point du règlement sera mise hors-course.

Les bâtons ne sont pas autorisés pour le trail des Aiglons.

➤ **4/Ravitaillements:**

-pour le Grand Trail Napoléon :

- **KM 13 route de Saint-Antoine**
- **KM 30 situé à Villanova**
- **KM 45 situé à La Parata(eau)**
- **KM 53, situé au Centre Scientifique**
- **KM 62,5 situé sur la piste du Salario**

(kilométrage donné à titre indicatif, le parcours pouvant être sujet à modifications)

-pour le trail Napoléon Classique : 2 ravitaillements sont disponibles

- KM 14, situé au Centre Scientifique**
- KM 21.8, situé sur la piste du Salario**

-pour le trail des AIGLONS, 1 ravitaillement est prévu :

- KM 4, sur la piste du salario, ravitaillement solide+boissons**

-pour l'IMPERIAL TRAIL (43,2 KM) les ravitaillements sont prévus aux endroits suivants:

- KM 7,5, situé sur la piste du Salario**
- KM 17,5, situé à Canareccia**
- KM 24,5, situé à La Parata(eau)**
- KM 31.5, situé au Centre Scientifique**
- KM 41 situé sur la piste du Salario**

Aucun ravitaillement extérieur à l'organisation n'est autorisé en dehors des zones de ravitaillement de l'organisation.

A ces postes respectez l'environnement. Une vigilance particulière est souhaitable à l'approche du grand site de LA PARATA où il sera demandé aux coureurs de ne jeter les bouteilles ou gels énergétiques qu'au niveau des signaleurs.

➤ **5/ Contrôle :**

Plusieurs points de contrôle sont établis par l'organisation. Sur les parcours, vous pourrez rencontrer plusieurs postes de signaleurs (bénévoles: merci à eux) qui assureront la régularité de l'épreuve et votre sécurité. Des pointages seront effectués :

✓ Pour le Grand Trail Napoléon aux postes :

- Km 18 (Château de la Punta)
- km 30 (Villanova) (1ère barrière horaire)
- km 45 (2ème barrière horaire)
- km 53 (centre scientifique) (3ème barrière horaire)
- km 63(haut de la montée de la source)

(kilométrage donné à titre indicatif, le parcours pouvant être sujet à modifications)

✓ pour l'IMPERIAL TRAIL aux postes:

- km 23.3 (presqu'île Parata) (1ère barrière horaire)
- km 29.5, (centre scientifique) (2ème barrière horaire)
- km 34(ruine)
- km 39 (haut montée de la source)

✓ Pour le Trail Napoléon Classique (25.5km)

- Km 14.5 à Vignola
- Km 22.6 (Haut montée de la source)

De plus ,2 pointages "volants"(1 entre Vignola et la Parata et 1 aléatoire sur le tracé du TN CLASSIQUE) sont aussi effectués.

➤ **6/Assistance médicale et sécurité :**

Des médecins, infirmiers, kinésithérapeutes, pompiers, podologues, secouristes, ambulanciers seront répartis sur 8 Postes de secours pendant toute la durée de l'épreuve. Tous les postes sont reliés par radio au PC COURSE ainsi que les signaleurs. Un véhicule de la Protection Civile sur site sera prêt à intervenir à tout moment.

L'équipe médicale est habilitée à mettre hors-course un concurrent jugé inapte ou mettant en danger sa sécurité ou celle d'autrui.

Les concurrents autorisent le service médical à prendre les mesures nécessaires en cas d'accident. En cas d'abandon, le concurrent doit prévenir le poste de contrôle ou de ravitaillement le plus proche et rendre son dossard. Il sera mis hors-course et autorisé à quitter le parcours par ses propres moyens et sous sa propre responsabilité. Toutefois, l'organisation pourra l'assister et le reconduire sur la zone d'arrivée.

Le témoin d'un accident doit prévenir le premier organisateur rencontré qui transmettra au responsable de course qui après localisation précise du blessé organisera les secours en accord avec le responsable des secours (médecin) en fonction de la description des blessures ou malaise et de l'âge du participant.

➤ **7/ Assurance :**

L'organisation souscrit une assurance de responsabilité civile pour la durée de l'épreuve. Les concurrents participent sous leur propre responsabilité en cas d'accident ou de défaillance consécutive à leur état de santé.

➤ **8/Logistique:**

Des douches sont prévues à l'arrivée.

Un ravitaillement attendra les concurrents à l'arrivée.

➤ **9/ Classement et dotation :**

Les 3 premiers hommes, ainsi que les 3 premières femmes du classement scratch seront récompensés par des trophées ou des lots de qualité.

Les 3 premiers de chaque catégorie, selon l'ancienne classification, seront également récompensés par des lots.

➤ **10/Médias:**

La couverture médiatique est assurée par la télévision, la radio, la presse locale, nationale et la presse spécialisée.

Tout concurrent renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisation pour l'utilisation faite de son image.

Il est également rappelé que l'usage des drones est soumis à déclaration préfectorale et doit respecter la réglementation en vigueur. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident suite à l'usage d'un de ces appareils.

➤ **11/ Dossier inscription TRAIL :**

Le dossier d'inscription doit être envoyé complet au plus tard le 30 avril 2022.

Celui-ci comprendra : La fiche d'inscription renseignée, datée et signée.
Le certificat médical pour les non-licenciés ou photocopie de la licence.
Le chèque est à mettre à l'ordre de Corsica Run Xtrem.

Adresse d'envoi: **CORSICA RUN X TREM**

BP139 20177 AJACCIO CEDEX

Une inscription sur internet est possible via www.krono.corsica

➤ **12/Action de solidarité envers une association:**

La démarche visant à aider une association à caractère social, sanitaire, humanitaire, caritatif ou autres est indissociable du TRAIL NAPOLEON.

Les modalités d'aide et la désignation de l'association concernée vous seront communiquées ultérieurement.

➤ **13/ Pénalités :**

Le non-respect de ce qui suit entraînera la disqualification du concurrent:

-Non port du matériel obligatoire ou du dossard.

-Aide extérieure de toute nature.

-Non-respect du parcours et des postes de contrôle.

-Non-respect de l'environnement (jet de bouteille, de papier...)

-Mise en danger de sa propre sécurité, de celle d'autrui ou non-assistance à un concurrent.

-Avis du service médical.

➤ **14/L'organisateur se réserve le droit de modifier éventuellement le parcours, celui-ci étant soumis à autorisation.**

➤ **15/CHARTRE DU COUREUR – PROTOCOLE COVID-19**

Conscient que la participation à tout évènement doit se faire dans le respect strict des règles sanitaires transmises par le gouvernement et de nos valeurs environnementales, en tant que coureur du Trail Napoléon je m'engage à :

a/ Télécharger et m'enregistrer sur l'application « TousAntiCovid » préalablement à ma venue sur l'évènement.

b/ Présenter un PASS Sanitaire découlant test PCR ou antigénique négatif daté de – de 24h le jour du retrait des dossards, ou d'un schéma de vaccination complet, ou d'un résultat d'analyse sanguine démontrant la présence d'anticorps suite à une contamination ancienne au covid-19

c/ Respecter les gestes barrières en vigueur en particulier dans les espaces fermés, semi ouvert ou à forte densité de personnes lors de l'évènement (port d'un masque, lavage des mains, distanciation physique).

d/ Respecter strictement le règlement de la course et les mesures mises en place par l'organisation afin de minimiser les risques sanitaires :

> respect du sens de circulation lors du retrait des dossards

> respect du sens de circulation lors du départ et de l'arrivée

> Port du masque sur la zone de départ que je garde sur moi pendant la course et remets après l'arrivée dans la file du parcours de sortie

> Courir en respectant au maximum la distanciation sociale en vigueur avec les autres participants et en utilisant toute la largeur de la chaussée

> Me moucher dans un mouchoir à usage unique que je jette dans une poubelle

> Ne pas jeter de déchets sur la voie publique > Respecter et laisser les lieux publics propres > Être équipé et utiliser mon propre contenant de ravitaillement liquide (poche à eau, gourde, flasque, bouteille, gobelet...), ...

e/ Ne pas entrer physiquement au contact d'autres participants.

f/ Comprendre qu'en prenant part à l'évènement, je participe à un rassemblement de personnes potentiellement générateur de la diffusion de l'épidémie à coronavirus si les mesures barrières ne sont pas appliquées par tous.

g/ Accepter, en prenant part à l'évènement, que ce risque sanitaire est potentiellement grave chez les plus fragiles (plus 65 ans, porteur de maladie chronique, femme enceinte).

h/ Si j'ai présenté la Covid-19 dans les semaines et mois précédant la course, consulter un médecin préalablement à ma participation pour savoir si la pratique des efforts intenses et ma participation à la compétition est possible,

notamment les courses présentant des dénivelés importants et à fortiori en altitude.

i/ Ne pas courir si je présente des symptômes de la Covid-19 depuis moins de 14 jours

j/ Faire preuve de civisme en m'engageant à prévenir le référent Covid-19 de l'organisation en cas de déclaration de la maladie après la course.

➤ **16/Challenge Altestrade**



Cofondateur d'ALTE STRADE en 2001, le TRAIL NAPOLEON est fier de participer à cette démarche collective de mise en valeur du territoire insulaire au travers de la pratique du trail.

➤ **17/NATURA 2000**

Les organisateurs attirent l'attention des concurrents sur le respect de l'environnement.

Le parcours du Grand TRAIL Napoléon traverse une zone Natura 2000 entre le 41^{ème} km et le 51^{ème} km et le parcours de l'Impérial trail entre le 16^{ème} et le 26^{ème} Km.

Il y sera strictement interdit de quitter le sentier naturel et habituel.

Aucun jet sauvage de détritrus ne pourra être tolérer sous peine de mise hors-course.

Le public désirant suivre les concurrents sur cette zone est convié à se garer à Canareccia ou au parking "grand site" de la Parata.

Les spectateurs devront respecter les mêmes consignes que les concurrents.

Les spectateurs pourront rester et se garer au niveau du Parking du grand Capo.

Le présent règlement est valable dans sa totalité pour les coureurs.